



**CONVOCATION**  
*Vous êtes priés de bien vouloir assister à la séance du*  
**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 06 AVRIL 2021 À 19h**  
**(Salle Associative de la Cité du Barrage)**

**ORDRE DU JOUR :**

**1 - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU RHÔNE AUX GORGES DE L'ARDÈCHE**

Madame Françoise GONNET TABARDEL, Présidente de la Communauté de Communes DRAGA, présente la collectivité aux élus municipaux de la Commune.

**2 - BUDGET COMMUNAL**

1. *Approbation du Compte Administratif 2020*
2. *Approbation du Compte de Gestion 2020*
3. *Affectation du résultat de l'exercice 2020*
4. *Vote du Budget Primitif 2021*
5. *Subventions exceptionnelles*

**3 - BUDGET BAUGALIE**

1. *Approbation du Compte Administratif 2020*
2. *Approbation du Compte de Gestion 2020*
3. *Affectation du résultat de l'exercice 2020*
4. *Vote du Budget Primitif 2021*

**4 - BUDGET GESTION DU CHÂTEAU**

1. *Création d'un budget annexe*  
Création d'un budget annexe « administratif » pour la gestion touristique du Château. Ce budget permettra d'établir le coût réel du service.
2. *Visites du Château*  
Mise en place d'une convention de partenariat avec l'association « Découvrir Saint Montan » pour les visites du Château de Saint Montan du 06 avril au 11 juin 2021.
3. *Tarifification 2021*  
Mise en place d'une tarification pour les visites du Château et les ventes de produits.
4. *Vote du Budget Primitif 2021*

**5 - TAUX DES TAXES LOCALES**

Vote des taux d'imposition communaux pour 2021.

**6 - URBANISME**

1. *Taxe d'Aménagement*  
Fixation d'un nouveau taux de taxe d'aménagement.
2. *Acquisition Foncière*  
Acquisition foncière d'une partie de la parcelle cadastrée AL848 sise Voie Antique Haute, d'une superficie de 24 m<sup>2</sup>, afin de créer l'accès aux parcelles communales cadastrées AL1172 et 1174 sous compromis de vente (cf. délibération 2020\_09\_047DBIS).

### 3. *Cessions Foncières*

Cessions foncières :

- parcelles cadastrées BE24 et 25 sise Soulières, d'une superficie de 9 280 m<sup>2</sup>,
- parcelle cadastrée AL375 sise Bafaral, d'une superficie de 12 270 m<sup>2</sup>,
- parcelle cadastrée AL278 sise Grassalas, d'une superficie de 3 135 m<sup>2</sup>.
- une partie de la parcelle cadastrée AT478 sise La Plaine du Cours, d'une superficie de 1 073 m<sup>2</sup>.

## 7 - **DIVERS**

### 1. *Interventions musicales en milieu scolaire*

Convention avec le Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse pour les séances de sensibilisation aux pratiques musicales dispensées par un musicien-intervenant pour l'année scolaire 2021/2022 dans les classes primaires des écoles de la Commune.

### 2. *Personnel Communal – Contrat d'Assurance des Risques Statutaires*

Charge le Centre de Gestion de l'Ardèche de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée concernant l'assurance des risques statutaires (remboursement maladie...) pour le personnel communal.

### 3. *Stagiaires*

Propose de donner une rétribution aux stagiaires dans le cadre des stages professionnels.

Dans le contexte de crise sanitaire liée au COVID-19, la séance du Conseil Municipal se **déroulera selon les modalités suivantes :**

- **à huis-clos,**
- **port du masque de protection.**

SAINT-MONTAN, le 1<sup>er</sup> avril 2021

Le Maire,  
Christophe MATHON

